



Saulieu le 05/11/2020

Madame Monsieur,

Vous êtes inscrit pour l'exposition avicole du 23 et 24 janvier 2021 à Saulieu

Cette année nous vous demandons de remplir le coupon ci dessous si vous avez inscrit des lapins et de le remettre lors de l'enlogement

Afin de respecter un maximum de précaution sanitaire nous vous informons que le masque sera obligatoire sous le hall des expositions ainsi que dans toutes les annexes du bâtiment.

Deux personnes maximum seront autorisés dans le bureau des ventes lors de l'enlogement, du délogement et des achats

L'espace repas et restauration sera organisé de façon à respecter un maximum de précautions sanitaires

Merci de respecter l'organisation mise en place

Dans l'attente d'une réponse de votre part, veuillez Madame Monsieur, recevoir mes salutations les plus sincères.

Mr Creusevaut

Président CASM

Numéro de cage	Numéro tatouage oreille droite	Numéro tatouage oreille gauche	Poids

